

BTSA ACSE

Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole

MFR Les Dronières

L'Ecole de L'Agriculture de Demain



PRÉSENTATION

DURÉE DE LA FORMATION

2 ans en apprentissage

40 semaines à la MFR (ou 1400H de formation)

54 semaines en entreprise agricole

FORMATION PAR ALTERNANCE SOUS CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Statut apprenti(e)

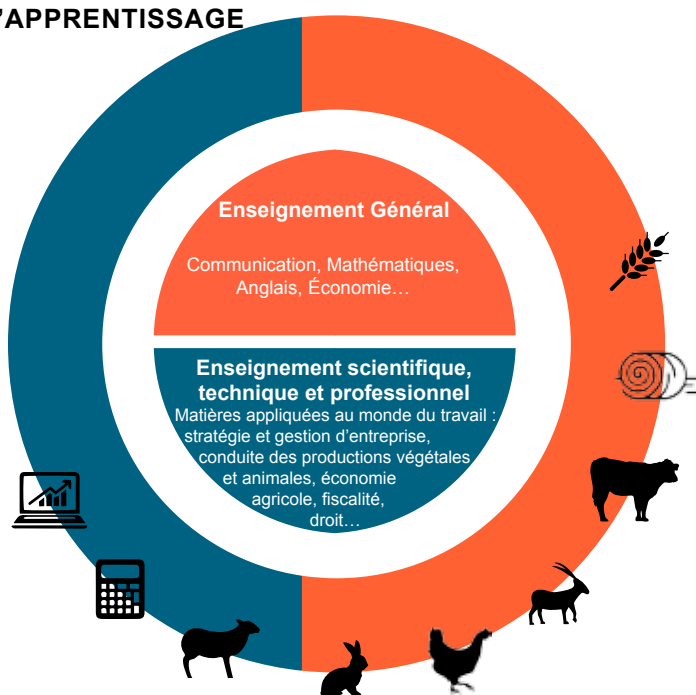
LES + DU BTSA ACSE À LA MFR LES DRONIÈRES

- Une formation supérieure de niveau III
- Un statut d'apprenti
- Une ouverture conséquente sur le monde agricole et la gestion de projets
- Une formation par alternance qui permet un apprentissage concret, de terrain très formateur
- Un suivi individualisé par l'équipe pédagogique : des groupes de travail à petits effectifs
- Construire son projet professionnel grâce à l'accompagnement des formateurs



LES ATOUTS DE L'APPRENTISSAGE

- Formation technique et générale de niveau III : cours, interventions, sorties sur le terrain, cas concrets.
- Formation professionnelle en entreprise avec un travail en situation réelle avec des responsabilités.
- Bénéficier de la gratuité de la formation
- Etre rémunéré pendant sa formation en tant que salarié



MFR Les Dronières
826, route des Dronières
74350 CRUSEILLES
Tél : 04 50 44 26 30

www.mfr-dronieres.fr
mfr.dronieres@mfr.asso.fr



Association loi 1901
Déclaration n°30, Sous-Préfecture de Saint Julien en Genevois (74) en 1984
SIRET : 334 533 668 000 11 - NAF : 8532Z



CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre titulaire d'un Bac général, d'un Bac Technologique (STAV...), d'un Bac Professionnel (CGEA...)
- Avoir un employeur (entreprise agricole) avec qui est signé le contrat d'apprentissage pour les deux années de formation.

AIDES FINANCIÈRES POSSIBLES

Réforme de l'apprentissage en cours ! Les modalités peuvent être modifiées.

L'état peut vous verser une aide au logement, si vous êtes locataires et en fonction de vos ressources.

Le financement de la formation et d'une partie de la rémunération de l'apprenti est pris en charge par les branches professionnelles.

DÉBOUCHÉS

Les débouchés professionnels du BTSA ACSE se situent dans le secteur privé et le secteur public. Vous serez amené à travailler à votre compte en tant qu'agriculteur ou en tant que salarié au sein :

- des entreprises agricoles,
- des coopératives agricoles ou les groupements d'agriculteurs,
- des organismes de développement agricole ou rural (chambre d'agriculture,...),
- des entreprises privées d'agrofournitures ou prestataires de services

POURSUITE D'ÉTUDES

Différentes formations sont accessibles après le BTSA ACSE, notamment :

- préparer un certificat de spécialisation (CS),
- préparer en 1 an un second BTSA pour vous spécialiser,
- préparer une licence professionnelle dans le domaine commercial, le conseil, le management ou la comptabilité.

Les meilleurs et les plus motivés pourront entrer dans une école d'ingénieurs ou une école nationale vétérinaire...

L'APPRENTISSAGE : MODE D'EMPLOI

Une passerelle vers l'emploi et l'insertion professionnelle :

Pour qui ?

Des jeunes de 16 à 29 ans et plus pour les travailleurs handicapés

Comment ?

Un interlocuteur privilégié à la MFR pour la signature du contrat
Enregistrement par le biais de la Chambre d'Agriculture

Combien ça coûte ?

Pour connaître les coûts, se rendre sur le portail de l'alternance à l'adresse suivante pour l'alternant et pour l'employeur :
<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/>

EN BREF

Durée de la formation : 2 ans

Statut : apprenti

Diplôme : BTSA ACSE

Niveau de formation : III

Conditions d'accueil : externat, demi-pension ou internat

Suivi : individualisé

